



Santé connectée : Protection ou intrusion ?

25 novembre – 27 Delvalle, NICE

Programme

15h. Introduction

Session 1 : Innovation et organisation locales des pratiques numériques en santé

15h10. Rémi Marcailloux, directeur d'EHPAD

Papis et Mamies 2.0 : quand nos aînés déconnectés se (re)connectent

La vision professionnel-soignant et la vision résident offrent plusieurs constats : les outils technologiques sont une aide, une obligation juridique et une exigence. Une aide à développer et à apprivoiser au quotidien pour notre personnel (transmissions, réactivité...). Ils sont aussi une nécessité en raison de la traçabilité croissante que doivent avoir les établissements de type EHPAD, et de santé en général (risque juridique). Et enfin, une exigence, car les papis mamies ont évolué et sont aujourd'hui 2.0 (selfie, Skype, Hangouts, mail et surf sur le net). Comment s'adapter à cette demande récente (wifi, ordinateurs disponibles, tablettes...) ? Quelles contraintes et obligations réglementaires ? Quels apports thérapeutiques grâce aux nouvelles technologies ?

15h30. Emmanuel SIERRA, Président, co-fondateur Agence DV Santé Monali

Lien ville-hôpital : le consentement du patient

Nous sommes à l'aube d'un bouleversement dans la prise en charge des patients, et le digital prend une place de plus en plus importante dans nos vies. Nous échangeons des données de plus en plus sensibles entre professionnels de santé, mais comment se positionne le principal intéressé à savoir le patient ? Comment l'amener d'acteur passif à acteur éclairé et actif dans sa prise en charge pluridisciplinaire ? Dv santé se positionne comme le trait d'union entre les professionnels de santé et le patient en proposant une information claire et précise ainsi que des outils sécurisés permettant un accès aux données nécessaires à une prise en charge optimum.

15h50. Dr Jean-Michel Benattar, Gastro-entérologue et hépatologue

Prendre soin à l'heure des nouvelles technologies, consultons avant tout patients et médecins sur leurs besoins.

La perte du secret professionnel, le piratage des données de santé et les difficultés de mise en place du Dossier Médical Patient sont autant de problématiques qui pourraient être évitées si les institutions engagées plus d'énergie et de moyens pour mettre à disposition du patient, dès la sortie de tous les services hospitaliers, son propre dossier sur papier ou sur support numérique, une clé USB cryptée par exemple. Le patient déciderait alors de ce qu'il montre de son dossier et à qui il le montre en confiance. Ce procédé éviterait une rupture non éthique des soins et garantirait le respect de l'autonomie du patient (et la perte de la toute-puissance hospitalière). D'autres solutions concrètes existent pour améliorer le système de santé ne nécessitant pas la mise en place systématique d'une e-santé. Et si nous consultions les avis des patients et des médecins ?

16h10. Pr Pascal Staccini, PU-PH, responsable du DIM du CHU de Nice et du GHT 06, responsable du Département IRIS (UCA)

Discours de la méthode ?

La santé connectée c'est d'abord connecter l'individu à lui-même. C'est lui permettre une forme de réflexivité au travers de paramètres vitaux quantitatifs (un miroir numérique). C'est aussi lui permettre d'analyser ces paramètres recueillis par rapport à lui-même (son histoire, la chronologie, les événements) et par rapport aux autres (lesquels ? les proches, les semblables ?). Transformer cette information en connaissance : « ça y est je suis hypertendu » parce que ma tension artérielle est élevée... A ce moment, la connexion est celle d'un individu à une connaissance qu'il ne connaît pas ou très peu, qu'il ne maîtrise pas ou très mal et dont il ne peut s'assurer de l'exactitude, de la précision, de la fiabilité. Comment réagir face à ce nouveau savoir auto-produit (quantified self) ? Le patient est-il devenu son propre expert vis-à-vis de l'interprétation décisionnelle de ses propres données de santé ? La connaissance rassemblée devient-elle une expertise collective que l'objet

numérique, par nature infaillible, va opposer au raisonnement humain, celui du professionnel qui s'est engagé à « primum non nocere » ? La technique, certes, mais la méthode, d'abord et sûrement ! Descartes, le XXI^e siècle a besoin de toi : « car même l'esprit dépend si fort du tempérament et de la disposition des organes du corps, que, s'il est possible de trouver quelque moyen qui rende communément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusques ici, je crois que c'est dans la médecine qu'on doit le chercher ».

16h30. Débat de 40 min.

17h10. Pause de 10 min

Session 2 : Dimension éthique et données personnelles au quotidien.

17h30. Marina BIGNON, Juriste d'entreprise, gestion des risques et du développement durable

Outils, cadre réglementaire et avancée du droit positif dans un contexte de développement de l'E-Santé

Dans un contexte de développement de l'E. santé et de la santé connectée, les rapports interpersonnels sont modifiés par l'interposition de l'outil numérisé et par les données générées qui ne restent plus enfermées, comme jadis, dans le colloque singulier unissant patient et médecin. De la télémédecine au Dossier Médical Partagé, en passant par le bracelet connecté, la pénétration de l'informatisation dans le domaine de la santé modifie les usages et les relations entre soignés et soignants, soulevant dès lors un grand nombre d'interrogations, notamment celles liées à la sécurité et à la confidentialité des informations collectées, à leur traitement, et plus généralement aux libertés fondamentales visées. En ces circonstances, quels sont pour le juriste les différents outils, les différents cadres et les différents axes de réflexion pour appréhender cette problématique polymorphe ? Une problématique nécessitant la collaboration de plusieurs acteurs indépendants comme les opérateurs du numérique, les professionnels de santé, les responsables SII, les fabricants de matériels, etc. ? Quel cadre nécessite d'être précisé, pour pouvoir vanter de nouvelles chaînes de responsabilités ?

17h50. Jean-Noël Montagné, fondateur du hackerspace de Nice

<https://blog.nicelab.eu>

Big Data, Internet des objets et Santé dans le contexte des crises émergentes.

La diffusion de l'internet des objets, fondée sur l'innovation rapide et l'industrialisation à court terme, se heurte à plusieurs phénomènes émergents : la captation des données par les grands opérateurs de Big Data, la fin des ressources minières liées à l'industrie du numérique, les conséquences du monitoring corporel sur la santé mentale individuelle et collective.

18h10. Dr André Marro, Maître de conférences associé de l'Université Nice Sophia-Antipolis, Paléoanthropologue, Consultant Formateur Espace Partagé de Santé Publique

Se connecter sans se « chosifier...

Notre espèce a le pouvoir de se prolonger par la technique, d'être en permanence connectée et bientôt de chavirer dans le transhumanisme. Mais elle a également le pouvoir de conjuguer l'ici et maintenant tout en étant ouvert vers un avenir... Nous sommes probablement la seule espèce capable de ressentir, en même temps que nous vivons, un quelque chose qui nous dépasse et qui a un parfum d'éternité. Comment contacter cet infini de soi, comment faire passer au-devant de la scène ce qui est caché dans l'arrière-scène ? Comment s'inscrire dans le réel à partir de notre éternité et non plus de notre temporalité ? Nous pouvons être connectés, tout en étant en accord avec nous-mêmes et deviner que la voie la plus courte pour goûter à l'absolu de soi est une relation réussie avec l'autre. Pourquoi cette proposition ? Car elle reste la meilleure façon de gérer notre angoisse face à notre condition de mortel. Échanger favorablement avec un membre de notre espèce, c'est partager un même mystère et nous rassurer. C'est comprendre immédiatement la proposition des Indiens Kogi qui lorsqu'ils se rencontrent se disent « Bonjour, tu es un autre moi-même ».

18h30. Débat de 40 min.

18h50. Conclusion et clôture

19h. Cocktail